

Pour aller plus loin

Le Cercle Généalogique et Historique Garonnais,

16, rue du temple à Paillet a dépouillé les registres d'état civil de Paillet depuis 1676. Leur contenu est également consultable sur Filae ou sur demande à Saint-Blaise.

Archives historiques de la Gironde (1859-1933) :

La Société des archives historiques de la Gironde, imprimerie Gounouilhou, a publié quelques actes significatifs issus de différents fonds concernant Paillet. A quelques exceptions près ses numéros annuels (ci-après AHG) ont été repris sur Gallica.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32701447v/date&rk=64378;0>

Ci-dessous extraits des documents à dépouiller publiés par la revue AHD

1905 (T40).

Table chronologique et alphabétique

1898 (T33).

Livre des bourgeois de Bordeaux (XVIIIè) dressé en exécution des ordonnances de jurade des 16 novembre 1761 et 5 juin 1762

P 53

6 novembre.- n°968

Commes (demoiselle Jeanne Paillet, veuve de sieur Mathurin), agissant tant pour elle que pour Jean, Marie, Rose et Thérèse Commes, ses enfants et dudit Mathurin Commes, a justifié que feu son mari et ses enfants descendent de Dominique, en faveur duquel les lettres de bourgeoisie accordées à Pierre Commes, son père, en date du 14. janvier 1637, furent vérifiées au tableau de 1663, fol. 58, verso.

1860 (2)

pp 57-58

N° LVI.

LETTRE du chevalier de Vivens au cardinal Mazarin.

Archives impériales KK, 1218, p. 31. Communiqué par M. Tamizey de Larroque.

18 Novembre 1649

MONSEIGNEUR,

Les ennemis sont sortis de Bourdeaux le neuvieme du mois courant ils ont pris Paillet et Podensac. Monsieur le duc d'Espéron, qui avoit mis son armée en

cartier, est vers Agen. Quelques mutins sollevés au passage se sont dissipés a l'arrivée de monsieur de Biron (1) au pais. Mais avec cella il est a craindre, Monseigneur, quelques mouvements en ceste province, et je necroy pas, quoy que monsieur le mareschal du Plesy Praslin puisse fere, qu'il se face aucun acomodement, ou le Roy leur donnera tout ce qu'ils desirent. Leur armée navalle atant la nostre, qui est encore vers La Rochelle; et cepandant les peuples, a qui l'on faict esperer grand solagement, commencent a se soulever. Je croy que quand ils auront les armes en main, il sera difficile de les faire quitter. Le regiment Collonel, ceux de Navailles et Dusol sont vers Lareulle, arrivés depuis peu de la garnison de Bourg; plusieurs soldats sont allés aux ennemis. Monsieur le mareschal de Praslin court hazard de la vie tous le menace. Il m'a commandé de faire passer quelques vins a des particulliers de Bourdeaux, pour les avoir pour amys. Quelques fois il faut quitter son logis. Le douzieme, je fus a la Bastide, pour voir sy je m'y pourrois mettre a l'abry du canon cella est impossible, et encore que je ne preigne aucun bestrails, ceste canaille fut menasé jusque dans son logis ses domestiques; cy soit qu'il a vouleu que je ne face plus de course, ny a la Bastide, ny a Larmont.

Travaillons a la paix, Monseigneur certainement le Roy perdra cest province sy les ennemis avoient quelques avantages sur nous.

Je suis, avec le respect que je dois,

Monseigneur,

Vostre tres humble, tres obeissant et tres fidelle serviteur,

LE CH. DE VIVEN.

A Vaires, ce 18 novembre 1649.

P. S. Les ennemis ont pris Podensac Saint-Maquere a apporté ses clefs; Langon est assiegé, et tout va mal. Monseigneur, le duc d'Espéron est a Marmande, ou il a peu de troupes. Travaillons a la paix, monseigneur.

(i) François de Gontaut, marquis de Biron, mort le 22 mars 1700.

1863 (4)

pp 519-520

CCCLXVI

26 août 1650

LETTRE du maréchal de La Meilleraye au cardinal Mazarin.

Archives impériales: KK, 1218, p. 464. Communiqué par M. Tamizey de Larroque.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir les deux lettres de V. E. Je ne saurez assez m'ernerveiller clu procedé de celuy dont elle m'escrit en son particulier, m'emerveiller du procedé de celuy dont elle m'escrit en son particulier, Je la tiendray secrette, et si je puis dire mon sentiment d'une chose dont je n'ay point de connoissance, je croy qu'il faict le mauvais dans le temps qu'il a plus d'envie de s'accommoder. Je

ne doute point que le voiage de M. l'evesque de Xainctes ne reussisse entierement; autrement, il faudroit qu'il euse perdu l'esprit.

Je meneray les troupes que V. E. m'ordonne, et cera un tres bon renfort, encores plus pour la qualité que pour la quantité. J'envoye les lettres a M. de Villemontee de M. de Paluau, par lesquelles elle verra qu'il n'a peu partir qu'aujourd'huy, a cause du pain. La mesme raison, ainsy que nos canons, que j'ay esté obligé d'envoyer au port de Cusac, nous a retenus jusques a cet heure, que nos chevaux viennent d'arriver.

Je les fais repaistre une heure, et ensuite m'en vais coucher a La Seauve pour demain matin commenser a passer la riviere a **Pailleis**, n'ayant peu le faire a l'Isle-Saint-Georges a cause qu'il n'y a point d'abord. M. Talon me promet pour six jours de pain. J'ay envoyé pour le faire venir, ainsy que du canon et des bœufs, affin de ne perdre pas un moment à marcher.

J'enverray le régiment de La Serre proche de Branes, affin de l'oster de la portée des Bourdelois. Je croy qu'estant a Bourg, vous aurez demain des nouvelles de M. de Palluau, qui sans doute sera arrivé a Blanquefort.

J'ay fait tout mon possible pour que nous ayons satisfaction de messieurs de l'armée navalle. Je croy qu'elle sera plus grande lorsque le renfort de La Rochelle sera arrivé. Je supplie V. E. de me faire l'honneur de me croire,

Monseigneur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

Au camp, le 26 aoust 1650.

LA MELLERAIE.

1874 (15)

pp322-323

CIV

... Espernon pour lui servir son concours. 421.
4649, Nov. 48. Le chevalier de Vivens écrit au duc de Gramont que les ennemis sortis de Bordeaux se sont emparés de **Paillet** et de Podensac et lui raconte les divers mouvements effectués par les troupes dans la province. 323.

Cf ci-dessus tome 2 lettre à peu près identique

LETTRE du chevalier de Vivens à M. le duc de Gramont.

Archives nationales, KK 1218, p. 31. Communiqué par M. Tamizey de Larroque.

Monseigneur,

Les ennemis sont sortis de Bourdeaux le neufviesme du mois courant, ils ont pris **Paillet** et Podensac. Monseigneur le duc d'Espernon qui avoit mis son armée en cartier est vers Agen. Quelques mutins sollevés au pariage se sont dissipés à l'arrivée de M. de Biron au pays, mais avec cella il est à craindre, Monseigneur, quelques nouveautés en ceste province, et je ne croy pas, quoy que monseigneur le mareschal de Plesy-Praslin puisse fere, qu'il se face aucun accomodement ou le Roy leur donnera tout ce qu'ils desirent. Leur armée navalle atant la nostre, qui est encore vers La Rochelle, et cependant les peuples

à qui l'on fait esperer grand solagement, commencent à se soulever. Je croy que quand ils auront les armes en main, il sera difficile de les faire quitter. Le regiment Collonel, ceux de Navailles et du Sol sont vers La Reulle, arrivés depuis peu. De la garnison de Bourg plusieurs soldatz sont allés aux ennemis. M. le mareschal de Praslin court hazard de la vie. Lens le menace. Il m'a commandé de faire passer quelqu'un à des particulliers de Bourdeaux, pour les avoir pour amys. Quelquefois il faut qu'il quitte son logis. Le douziesme je fus à La Bastide pour voir si je m'y pouvois mettre à l'abry du canon. Cella est impossible et encore que je ne preigne aucun bestailh, ceste canaille fut menasé jusques dans son logis ses domestiques, en sorte qu'il a vouleu que je ne face plus de course, ny à La Bastide, ny à Larmont.

Travaillez à la paix, Monseigneur. Certainement le Roy perdra ceste province, sy les ennemis avoient quelque avantage sur nous.

Je suis, avec le respect que je dois, Monseigneur,
Votre très humble, très obeissant et très fidelle serviteur,
Le chevalier DE VIVENS.

A Vaires, ce 18 novembre 1649, à la haste.

Les ennemis ont pris Podensac. Saint-Maquere a porté les clefs. Langon est assiégé, et tout va mal. M. le duc d'Espéron est à Marmande où il a peu de troupes. Travaillez à la paix, Monseigneur.

1882 (22)

P 677

Les Favernet ou Faubernet, seigneurs d'une maison noble du même nom, située à Langoiran, levaient des dimes dans les paroisses de Langoiran. de Lestiac, de Paillet, de Capian, etc.

1884-1885 (24)

CXXXIV

p 387

Note 12 p387

Lettre de l'intendant de M. de Verthamont au duc de la Valette

Communiqué et transcrit par M. le marquis de Castelnau d'Essenault

.....

..... Le sieur Du Bois a envoyé dès aujourd'huy, monseigneur, quelques avances à M. de Montvieil, qui en estoit pressé, car demain il se rendra au Socoa pour les prests, se rencontrant que le regiment en est deslogé dès aujourd'huy. Les 4,00 conques de bled y sont presque toutes arrivées, et ce soir j'ay faict partir quantité de biscuits; mais pour les febves et poids, monseigneur, je croys qu'il en sera malaisé d'en tirer beaucoup de Biarritz, en quoy et en quelques autres articles M. de Montvieil se plaint que le sieur Petropaulo (**Note**) n'a pas laissé tout ce qu'il avoit dict. Ayant demain pris la response du Bilsart, j'espère, monseigneur, me rendre mardy, Dieu aydant, à

Saint-Jehan-de-Luz, pour y presser de plus près l'exécution de vos ordres, et rechercherai toute sorte d'occasions de vous donner preuve que je suis très fidelement, monseigneur, vostre très obeissant et tres obligé serviteur.

Verthamont

6 décembre 1667

Au dos : à Monseigneur, Monseigneur duc de la Valette pair et colonel général de France, gouverneur et lieutenant general pour Sa Majesté en Guyenne, général de l'armée de Sa Majesté.

Note

Un des meilleurs officiers attachés à la fortune du second duc d'Epéron, pour le compte duquel il défendit Podensac, en 1650, contre les troupes parlemmentaires de Bordeaux. C'est- lui qui, plus tard, s'étant établi et retiré à **Paillet**, y **mourut le 4 octobre 1692**, âgé de quatre-vingt ans, et fut inhumé, sous le nom de Pierre d'Alphonso de Petro-Paulo, dans l'église Saint-Hytaire de Paillet Nous sommes très porté à le croire.

Toujours est-il que, sur cette famille, qui, depuis, francisa son nom en celui de d'Alphonse de Petropaule, ou seulement d'Alphonse, les registres paroissiaux de **Paillet** contiennent d'intéressants documents dont il résulte qu'elle s'éteignit en la personne d'Armande-Pauline d'Alphonse, mariée à Paillet, le 2 décembre 1782, avec Gabriel-Michel, comte de Vassan, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, et lieutenant en second des gardes-françaises.

1893 (28)

VIII

P11

Avril 1652

ÉTAT des dépenses faites par M. Despaignet, conseiller du Roi, pour amener à l'Hôtel de Ville de Bordeaux les canons et les armes provenant des châteaux de Cadillac et de Libourne.

Archives municipales de Bordeaux, série CC, carton 127, Chambre de direction. Communiqué et transcrit par M. Ernest Gaullieur.

Très intéressant

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34127v/f30.image.r=Paillet?rk=150215;2>

.....

Plus, à un batelier de Langon qui porta ses deux chevaux, suivant son ordre .

Et à son lacquay pour le foin desdits chevaux pris la nuit à Paillet, où ils couchèrent, n'ayant peu monter plus haut.

....

1895 (30)

p XXIII

Liste des souscripteurs

FÉRY D'ESCLANDS (comte), propriétaire, au château de Paillet

